

**CUDREFIN****Eaux usées vers Neuchâtel**

La commune de Cudrefin étudie la possibilité d'envoyer ses eaux usées en droite ligne sur la STEP de la ville de Neuchâtel, située juste en face, de l'autre côté du lac. Une solution intéressante pour le traitement de ses eaux usées qui nécessitera, cas échéant, la construction d'une conduite sous-lacustre étanche de 6,7 kilomètres, immergée par 50 mètres de fond et fixée sur des fondations en béton. L'investissement nécessaire est estimé à 3 ou 3,5 millions de francs, alors que la rénovation des installations actuelles, datant de 1974, coûterait 4,5 à 5 millions de francs. Il est à relever que les communes de Chabrey et de l'association Delley-Portalban-Gletterens (AIEE) pourraient également être intéressées à un tel raccordement intercantonal, relève *La Liberté* du 24 octobre.

**LUCENS****Il se fait tirer dessus**

Samedi matin, vers 6 h, un trentenaire a été blessé par balle devant son domicile. Les faits, dont les contours sont encore très flous, se sont déroulés à l'aube, devant une maison isolée de Lucens où vit un jeune couple. Selon notre confrère *24 heures*, l'homme est sorti pour travailler, lorsque, devant chez lui, il s'est retrouvé face à une personne armée qui lui a tiré dessus avant de s'enfuir. La victime a eu la jambe brisée par le projectile. La police cantonale reste très discrète sur cet événement et n'a pas d'éléments supplémentaires à apporter en milieu de semaine.

**GRANDCOUR****Fromage primé aux Swiss Cheese Awards**

Dans la catégorie «autres fromages à pâte mi-dure (sans additifs aromatisés)», le fromage Le Broyard de Jean-Daniel Jäggi a

été distingué, la semaine dernière lors du palmarès des Swiss Cheese Awards. Au total, 817 fromages, un record, ont participé à cette édition 2014, dont le dénouement s'est joué à Rapperswil. Le titre de champion suisse est revenu au gruyère AOP de Jean-Marie Droz, du Centre de formation des métiers de l'intendance, du lait et de l'agroalimentaire de Grangeneuve, à Posieux, et ancien fromager de Chevroux.

**PAYERNE****Dealer pincé**

Vendredi 4 avril, vers 14 h 30, le contrôle de plusieurs jeunes se trouvant sur un banc public à Payerne a mené à la mise en détention provisoire d'un individu d'origine tunisienne âgé de 34 ans, pour vol, infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants ainsi qu'à la loi sur les étrangers. Sous la direction du procureur, les investigations successives ont été menées par le personnel du

poste de gendarmerie de Payerne. Elles ont permis d'établir que le prévenu se servait, sous un pseudo, d'un téléphone portable volé afin de répondre aux sollicitations de ses clients. Il a été mis en cause pour la vente d'environ 120 grammes de cocaïne. Selon les premiers éléments, il ressort que le prévenu vendait des produits stupéfiants depuis plusieurs mois. Le Tribunal des mesures de contraintes a confirmé la mise en détention provisoire, ordonnée par le Ministère public, du prévenu qui est également en situation irrégulière en Suisse.

**AVENCHES****Ouverture des magasins prolongée**

Selon le quotidien *24 heures* d'hier, c'est en ordre dispersé que les commerçants locaux partent à l'assaut des prolongations d'ouverture des magasins. Migros a obtenu le feu vert de la Municipalité pour une prolongation quotidienne de 30 minutes, de 18 h 30 à 19 h alors que Coop demandait une prolongation d'une heure, le samedi, de 17 h à 18 h, ce que l'exécutif a refusé. Applicable par extension aux petits commerçants, ces derniers prendront position lors de leur assemblée statutaire du 5 novembre prochain, selon leur président Noë Zanotta.

**PAYERNE****Une nouvelle IRM au HIB**

Dès janvier 2015, l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) sera équipé d'une nouvelle IRM (imagerie par résonance magnétique), aux dimensions très réduites, dédiée aux extrémités. Le service de radiologie du HIB a pu observer, depuis 2008, un accroissement constant du nombre d'examens IRM de plus de 40%, communiquait l'hôpital hier. Afin de satisfaire cette demande et de compléter son équipement médical, le HIB a fait l'acquisition d'une IRM aux dimensions réduites spécialement adaptée à l'imagerie des extrémités (genoux, chevilles, pieds, coudes, poignets et mains).

**BUSSY-SUR-MOUDON****Ancienne ferme en feu**

PHOTO RÉMY GILLIAND



Dimanche, vers 18 h, un voisin a signalé l'incendie d'un ancien bâtiment agricole, utilisé comme dépôt pour du matériel communal. A l'arrivée des pompiers, le feu s'était étendu à toute la bâtie. Les causes du sinistre sont inconnues pour le moment. Cet incendie a nécessité l'intervention de 64 sapeurs-pompiers en provenance de Moudon, Lucens, Payerne, Oron et Lausanne, ainsi que de deux patrouilles de la gendarmerie.

**PAYERNE****Marche et ballons au vent pour la lutte contre le cancer du sein**

PHOTO SÉBASTIEN GAILLARD



A raison de 4,25 km par personne le long de la Broye avec départ et arrivée au Centre sportif des Rammes, ce sont plus de 350 km qui ont été parcourus, samedi dernier, dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Durant le mois du cancer du sein dans le monde, la rencontre était organisée par Juan-Carlos Regadera et ses collaborateurs de la pharmacie Amavita La Broye. A l'issue de la marche, un lâcher de ballons roses – le thème de l'année 2014 étant «tous en rose» – a été organisé, la pharmacie s'engageant à verser un franc à la Ligue contre le cancer pour chaque carte en retour. «En Suisse, le cancer du sein touche 15 femmes par jour en moyenne, mais n'épargne pas les hommes pour autant, avec 30 à 40 cas par an», a rappelé le patron en relevant le peu d'hommes ayant participé à cette réunion, qui a permis de récolter une somme de 500 francs.

**MOUDON****Promotion de lieutenants au temple**

PHOTO JD FATTIBERT



Au temple Saint-Etienne, vendredi 24 octobre, 31 sous-officiers des Ecoles hôpital 41 ont reçu le grade de lieutenant des mains du colonel Olivier Lichtensteiger, commandant d'Ecole. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités militaires, civiles et une cohorte de parents. Un détachement de la fanfare militaire a magnifiquement assuré le décor musical de la manifestation. Les promus sont médecins, médecins-dentistes et pharmaciens, dans l'armée ou la Croix-Rouge. Le commandant Lichtensteiger les a remerciés et félicités «d'avoir fait très tôt le choix de s'engager au service du pays», ajoutant que dans la noble tâche de la défense des valeurs de notre société, «celle-ci compte sur vous, s'appuie sur vous». Le capitaine aumônier Noël Pedreira et la conseillère nationale lucernoise Ida Glantzmann-Hunkeler ont également souligné la valeur que représente pour le pays la volonté d'engagement des promus.

**Le mibé****Bientôt dimanche****De l'art de se relever...**

«Lève-toi, prends ta civière et va dans ta maison! L'homme se leva et s'en alla chez lui.» Ce verset de l'Évangile de Matthieu conclut un récit de miracle, où Jésus guérit un homme paralysé. (Matthieu 9, 1-7)

Ce qui m'a toujours surpris dans cette histoire, bien plus que l'autorité de Jésus, c'est la réaction de l'homme handicapé. Il n'hésite pas une seconde! Il se lève et s'en va... Pourtant, ça ne devait pas aller de soi. Qui ne se serait pas d'abord posé des questions: «Est-ce que ça va vraiment marcher son truc? Est-ce que je peux lui faire confiance? Est-ce qu'il se moque de moi? Et si non, est-ce que je sais encore tenir sur mes jambes? Que se passerait-il si je n'y arrive pas? Vais-je retomber lourdement sur le sol?»

Ceux qui se sont déjà retrouvés à terre, suite à un

accident, une maladie ou même moralement, savent bien qu'il n'est pas simple de se relever. Entre douleurs et hésitations, il en faut des efforts, du travail et de la volonté pour se tenir debout... quand on y arrive!... Nos doutes et nos tergiversations sont souvent nos pires ennemis dans ce combat pour la verticalité et la dignité.

La foi de cet homme, sa confiance totale et simple dans les paroles de Jésus, m'impressionnent beaucoup et me stimulent! Chaque fois qu'il me semble que le sol se dérobe sous mes pieds, chaque fois que je me sens vaillant ou que je tombe lourdement, il m'apprend à faire entièrement confiance à celui qui me dit: «Relève-toi! Ce qui t'a fait tomber ne compte pas, pas plus que ta faiblesse et tes erreurs passées. Lève-toi et va!»

**Natalie Henchoz, diacre**